

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006, comme amendé**

Cleaner 6810

Version 13.2

Date d'impression 28.09.2026

Date de révision 26.01.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Cleaner 6810
Nom de la substance : Reaction mass of ethylbenzene and xylene
No.-CE : 905-588-0
No. enr. REACH EU : 01-2119488216-32-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

HM Industrieservice GmbH
Großer Sand 3
76698 Ubstadt-Weiher
Allemagne
Téléphone: +49 7251 44127 0
Télécopie: +49 7251 44127 29
E-mail: info@hm-industrie.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +49 7251 44127 0
(du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Liquides inflammables	Catégorie 3	---	H226

Cleaner 6810

Toxicité aiguë (Dermale)	Catégorie 4	---	H312
Danger par aspiration	Catégorie 1	---	H304
Irritation cutanée	Catégorie 2	---	H315
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4	---	H332
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	Système respiratoire	H335
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation)	Catégorie 2	Système acoustique, Foie, Reins, Système nerveux central	H373
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Catégorie 3	---	H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
 Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
 Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H312 + H332 Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système acoustique, Foie, Reins, Système nerveux central) à la suite

Cleaner 6810

		H412	d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence			
Prévention	:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	:	P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
		P331	NE PAS faire vomir.
		P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:			
• Reaction mass of ethylbenzene and xylene			
2.3. Autres dangers			
Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Inflammable. Le chauffage peut produire la vapeur combustible qui peut former le mélange explosif avec de l'air.			

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Cleaner 6810

		Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
Composants dangereux	Concentration [%]	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
Reaction mass of ethylbenzene and xylene			
No.-CE : 905-588-0	<= 100	Flam. Liq.3	H226
No. enr. : 01-2119488216-32-xxxx		Acute Tox.4 Dermale	H312
REACH EU		Acute Tox.4 Inhalation	H332
		Skin Irrit.2	H315
		Eye Irrit.2	H319
		STOT SE3	H335
		STOT RE2	H373
		Asp. Tox.1	H304
		Aquatic Chronic3	H412
		Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 11 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 1100 mg/kg	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Le secouriste doit se protéger.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de contact important avec la peau consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Danger d'aspiration! Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
Protection des secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Cleaner 6810

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Irritation des yeux; , Irritation de la peau; , Irritation respiratoire; , Perte de conscience; , Dépression du système nerveux central; , Somnolence; , Migraine; , Lassitude; , Vertiges; , Nausée;
Effets	: Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Substances liquide combustible. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable. En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Oxydes de carbone, Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Conseils supplémentaires	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Risque d'explosion de conteneurs fermés en cas d'échauffement intense. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. S'éloigner du danger dans le sens contraire à celui du vent. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources
---------------------------	--

Cleaner 6810

d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ventiler la zone. Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Risque d'explosion. Si le produit a atteint les eaux ou les égouts ou s'il a pollué le sol ou la végétation, avvertir les pompiers ou la police Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à terre. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Cleaner 6810

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Acier inoxydable; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Chlorure de polyvinyle; Conteneurs en polyéthylène; Produits caoutchouteux
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.
Précautions pour le stockage en commun	: Incompatible avec les agents oxydants. Conserver à l'écart des acides forts. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.
Classe de stockage (Allemagne)	: 3 Substances liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	Reaction mass of ethylbenzene and xylene
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)	

DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 221 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques aigus, Aiguë – effets locaux, Inhalation	: 442 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	: 212 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 65,3 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques aigus, Aiguë – effets	: 260 mg/m3

Cleaner 6810

locaux, Inhalation

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact : 125 mg/kg p.c./jour
avec la peau

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, : 5 mg/kg p.c./jour
Ingestion

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 0,044 mg/l
Eau de mer	: 0,004 mg/l
Rejet intermittent eau douce	: 0,01 mg/l
STP	: 1,6 mg/l
Sédiment d'eau douce	: 2,52 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment marin	: 0,252 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol	: 0,852 mg/kg poids sec (p.s.)

Composant:	xylène	No.-CAS 1330-20-7
-------------------	---------------	--------------------------

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL):

100 ppm, 442 mg/m³

Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):

50 ppm, 221 mg/m³

Indicatif

Germany TRGS 900, Désignation de la peau:

Peut être absorbé à travers la peau.

Germany TRGS 900, AGW (Germany):

50 ppm, 220 mg/m³, (2)

Indices d'exposition biologique

Allemagne. TRGS 903, BAT liste (Valeurs limites biologiques), Acide hippurique méthylique toluo-urétique (tous les isomères), Créatinine dans l'urine
1.800 mg/g, Durée d'échantillonnage : fin du service

Composant:	éthylbenzène	No.-CAS 100-41-4
-------------------	---------------------	-------------------------

Cleaner 6810

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):
100 ppm, 442 mg/m³
Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL):
200 ppm, 884 mg/m³
Indicatif

Germany TRGS 900, Désignation de la peau:
Peut être absorbé à travers la peau.

Germany TRGS 900, AGW (Germany):
20 ppm, 88 mg/m³, (2)
Dans la mesure où les valeurs AGW et BGW sont respectées, il ne devrait y avoir aucun risque pour la reproduction (c.f n°2.7).

Indices d'exposition biologique

Allemagne. TRGS 903, BAT liste (Valeurs limites biologiques), Acide mandélique plus acide phénylglyoxylique, Créatinine dans l'urine
250 mg/g, Durée d'échantillonnage : fin du service

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire en cas de formation de vapeurs et d'aérosols.
Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
En cas d'exposition faible ou de courte durée utiliser un filtre respiratoire.
En cas d'exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Type de Filtre recommandé:
Filtre type A pour des gaz et vapeurs organiques.

Protection des mains

Conseils : Porter des gants appropriés.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que

Cleaner 6810

le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection : Vêtement de protection résistant aux solvants

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide
État physique : liquide
Couleur : incolore
Odeur : aromatique
Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point/ intervalle de fusion : < -25 °C

Point/intervalle d'ébullition : 136 - 145 °C

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 8 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : 1 %(V)

Point d'éclair : 23 - 29 °C

Température d'auto- : 460 °C

Cleaner 6810

inflammation
Température de décomposition : Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : Donnée non disponible
pH : Non applicable

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : 0,175 kg/m³ (25 °C)
Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible
Taux de dissolution : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible
Stabilité de la dispersion : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0,8 kPa (20 °C)
4,5 kPa (50 °C)

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,87 g/cm³ (20 °C)

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : La formation de mélanges explosifs d'air et vapeur est possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : La formation de mélanges explosifs d'air et vapeur est possible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts, Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie: Oxydes de carbone, Sous certaines conditions d'incendie, des traces d'autres produits toxiques ne peuvent pas être exclues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données pour le produit

Toxicité aiguë

Inhalation

Nocif par inhalation.

Dermale

Nocif par contact cutané.

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques : Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Composant: Reaction mass of ethylbenzene and xylene

Toxicité aiguë

Oral(e)

Pas de données valides disponibles.

Irritation

Peau

Résultat : (Irritant pour la peau.) Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

Cleaner 6810

Yeux

Résultat : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Résultat : Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : Peut irriter les voies respiratoires.

Exposition répétée

Remarques : Organes cibles: Système acoustique, Foie, Reins, Système nerveux central. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Évaluation des propriétés de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Cleaner 6810

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	Reaction mass of ethylbenzene and xylene
Toxicité aiguë	
Poisson	
CL50	: 2,6 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 96 h) (OCDE ligne directrice 203)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	
CI50	: 1 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 24 h) (OCDE Ligne directrice 202)
algue	
CE50	: 4,7 mg/l (Selenastrum capricornutum; 72 h) (OCDE Ligne directrice 201)
NOEC	: 0,44 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (OCDE Ligne directrice 201)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	Reaction mass of ethylbenzene and xylene
Persistance et dégradabilité	
Biodégradabilité	
Résultat	: 90 % (aérobie; par rapport à: Consommation d'O ₂ ; Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301F)Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	Reaction mass of ethylbenzene and xylene
Bioaccumulation	

Cleaner 6810

Résultat : log Kow 3,49 (30 °C; pH 5 - 8) (OCDE Ligne directrice 117)
: Faible potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	Reaction mass of ethylbenzene and xylene
Mobilité	

Eau : Flotte sur l'eau.
Air : s'évapore rapidement.
Sol : Adsorbe lentement dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit
Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Évaluation des propriétés de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit
Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit

Cleaner 6810

de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Risque d'explosion.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1307

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : XYLÈNES
RID : XYLÈNES
IMDG : XYLENES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 3; F1; 30; (D/E)
RID-Classe : 3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 3; F1; 30
IMDG-Classe : 3
(Étiquettes; No EMS) 3; F-E, S-D

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

Cleaner 6810

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Germany TA-Luft	:	5.2.5; Polluants atmosphériques organiques dangereux.
AwSV (DE)	:	WGK 2: fortement polluant pour l'eau: 206
l'ordonnance sur les accidants majeurs	:	La StörfallV allemande s'applique. P5c* (*Ceci s'applique dans des conditions normales de stockage. Pour le stockage et l'utilisation sous pression ou à des températures élevées veuillez vérifier les catégories de danger P5a et P5b.)
Autres réglementations	:	Prenez note de la loi sur la protection des mères au travail, dans l'éducation et dans les études (Loi sur la protection de la maternité - MuSchG). Noter les réglementations nationales sur la protection des jeunes travailleurs. Ce produit livré dans l'Espace économique européen est conforme au règlement REACH CE 1907/2006 car chaque substance/monomère qui le compose est exclu du règlement ou exempté d'enregistrement ou a été enregistré dans la chaîne d'approvisionnement. Veuillez noter que les exigences REACH peuvent toujours s'appliquer à l'importation, à la réimportation ou à des utilisations spécifiques

Composant: Reaction mass of ethylbenzene and xylene

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	:	; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de	:	Point n°: , 3; Listé

Cleaner 6810

certains mélanges et
articles dangereux.

Point n° : , 40; Listé

Composant:	xylène	No.-CAS 1330-20-7
------------	--------	-------------------

État actuel de notification

xylène:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	215-535-7
ENCS (JP)	OUI	(3)-3
ENCS (JP)	OUI	(3)-60
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(3)-3
ISHL (JP)	OUI	(3)-60
JEX (JP)	OUI	(3)-3
KECI (KR)	OUI	97-1-275
KECI (KR)	OUI	KE-35427
NZIOC	OUI	HSR000983
ONT INV	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	2902.44
TH INV	OUI	55-1-01448
TSCA	OUI	
VN INV	OUI	

Composant:	éthylbenzène	No.-CAS 100-41-4
------------	--------------	------------------

État actuel de notification

éthylbenzène:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DCS (JP)	OUI	(3)-60
DCS (JP)	OUI	(3)-28
DSL	OUI	
EINECS	OUI	202-849-4
ENCS (JP)	OUI	(3)-28
ENCS (JP)	OUI	(3)-60
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(3)-28
ISHL (JP)	OUI	(3)-60
JEX (JP)	OUI	(3)-28
KECI (KR)	OUI	KE-13532
NZIOC	OUI	HSR001151
ONT INV	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	55-1-00064
TH INV	OUI	2902.60
TSCA	OUI	

Cleaner 6810

VN INVL

OUI

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane

Cleaner 6810

LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SPM	Microparticules de polymère synthétique
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taiwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de

Cleaner 6810

Informations de formation : la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

|| Indique la section remise à jour.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Cleaner 6810

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDemAutor.	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Distribution de la substance	NA	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	1, 7	NA	ES670
2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES681
3	Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 13, 14, 15, 21	1, 4, 6d	NA	ES936
4	Utilisation dans la transformation des polymères	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 16	7	NA	ES7851
5	Utilisation dans la transformation des polymères	NA	22	NA	NA	1, 2, 8a, 8b, 14, 21	8a, 8d	NA	ES7853
6	Utilisation dans les revêtements	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 10, 13, 14, 15	4	NA	ES721
7	Utilisation dans les revêtements	NA	21	NA	1, 4, 8, 9a, 9b, 9c, 15, 18, 23, 24, 31, 34	NA	8a, 8d	NA	ES1293
8	Utilisation dans les revêtements	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 10, 11, 13, 15, 19	8a, 8d	NA	ES801
9	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10, 13	4	NA	ES804
10	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	21	NA	3, 4, 8, 9a, 24, 35, 38	NA	8a, 8d	NA	ES1369
11	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13	8a, 8d	NA	ES808
12	Utilisation dans les liants et agents de libération	NA	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8b, 10, 13, 14	4	NA	ES818
13	Utilisation dans les liants et agents de libération	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 6, 8a, 8b, 10, 11, 14	8a, 8d	NA	ES822
14	Utilisation dans les produits agrochimiques	NA	21	NA	12, 27	NA	8a, 8d	NA	ES1385

Cleaner 6810

15	Utilisation dans les produits agrochimiques	NA	22	NA	NA	1, 2, 4, 8a, 8b, 11, 13	8a, 8d	NA	ES826
16	Utilisation dans le carburant	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 16	7	NA	ES828
17	Utilisation dans le carburant	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 16	9a, 9b	NA	ES830
18	Utilisation dans le carburant	NA	21	NA	13	NA	9a, 9b	NA	ES7825
19	Utilisation en tant que lubrifiant	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 17	4, 7	NA	ES7888
20	Utilisation en tant que lubrifiant	NA	21	NA	1, 24, 31	NA	8a, 8d, 9a, 9b	NA	ES7835
21	Utilisation en tant que lubrifiant	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 20	8a, 8d, 9a, 9b	NA	ES7890
22	Utilisation comme fluide fonctionnel	NA	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	7	NA	ES7863
23	Utilisation comme fluide fonctionnel	NA	21	NA	16, 17	NA	9a, 9b	NA	ES7833
24	Utilisation comme fluide fonctionnel	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 20	9a, 9b	NA	ES7867
25	Utilisation dans des laboratoires	NA	3	10	NA	10, 15	2, 4	NA	ES930
26	Utilisation dans des laboratoires	NA	22	NA	NA	10, 15	8a	NA	ES932
27	Utilisation dans des opérations de forage et de production en champs pétroliers et gaziers	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b	4	NA	ES938
28	Utilisation dans des opérations de forage et de production en champs pétroliers et gaziers	NA	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b	8d	NA	ES7876
29	Utilisation comme produit chimique pour les mines	NA	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8b, 9	4	NA	ES7847

Cleaner 6810

30	Utilisation dans les explosifs	NA	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	2	NA	ES7861
31	Fabrication de la substance	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	1, 4	NA	ES541
32	Utilisation en tant qu'intermédiaire	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	6a	NA	ES556
33	Production de polymères	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 13, 14, 21	4	NA	ES7893
34	Utilisation dans des applications pour la route et la construction	NA	22	NA	NA	8a, 8b, 9, 10, 11, 13	8d, 8f	NA	ES7874